

Image not found or type unknown



Régularisation pour un conjoint

Par **bobo**, le **07/09/2012** à **13:17**

Bonjour, je suis marié à une française depuis 2008 je suis en séparation sans aucune action devant un tribunal elle m'a retiré ma carte de résident je suis reparti vers mon pays je suis revenu je voudrai regulariser ma situation comment faire à qui m'adresser ? es-ce que je peux etre renvoyer de france ? je dispose de tous les papiers valables pour l'étude de mon cas .merci.